Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 029-212900021-20260723-D2026065-DE

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

COMMUNE D'ARZANO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois du mois de juillet, à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Arzano, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Clotilde LAVISSE, Maire d'Arzano.

Étaient présents : LAVISSE Clotilde, AUFFRED Clément, LE ROCH Marie-Françoise, CORNIERE Aurélie, LE POGAM Pierre, FEREZ Crystel, CLERO Ewen, GRAGNIC Marie-Annick, MOELO Mickael, FLECHER Quentin, NOUAILLE DEGORCE Stéphanie, DE PENFENTENYO Aude

Excusés : SYLVESTRE Jean-Yves ayant donné procuration à DANIEL Stéphane

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers présents	Nombre de votants
15	14	15

Secrétaire de séance : Pierre LE POGAM

Date de convocation : 17/07/2026 **Date d'affichage** : 24/07/2026

Objet de la délibération : Désignation des représentants de la commune au sein des commissions thématiques de Quimperlé Communauté

Madame le Maire informe le Conseil municipal que, dans le cadre de son installation, Quimperlé Communauté a créé sept commissions thématiques chargées d'étudier les dossiers relevant de ses compétences.

Conformément au règlement intérieur de Quimperlé Communauté, chaque commune peut désigner jusqu'à deux représentants par commission, les vice-présidents communautaires n'étant pas comptabilisés dans ce quota.

Afin d'assurer la représentation de la commune au sein de ces instances, il est proposé de désigner les élus suivants :

Commission Aménagement : Stéphane DANIEL et Crystel FEREZ
Commission Attractivité : Pierre LE POGAM et Marie-Annick GRAGNIC
Commission Culture – Pays d'Art et d'Histoire : Stéphanie NOUAILLE-DEGORCES et Aude de PENFENTENYO
Commission Cycles de l'eau : Jean-Yves SYLVESTRE et Mickael MOELO
Commission Environnement : Ewen CLERO et Quentin FLECHER
Commission Finances : Clément AUFFRED et Louise DANIEL
Commission Solidarité : Marie-Françoise LE ROCH et Aurélie CORNIERE

ENTENDU l'exposé de Madame le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 029-212900021-20260723-D2026065-DE

DÉSIGNE les élus ci-dessus pour représenter la commune au sein des commissions thématiques de Quimperlé Communauté ;
AUTORISE Madame le Maire à notifier ces désignations à Quimperlé Communauté et à accomplir toutes les démarches nécessaires à leur prise en compte.

Vote : 15 voix pour

Pour extrait certifié conforme
Clotilde LAVISSE
Maire d'Arzano

C. Lavisse

MAIRIE D'ARZANO
29300 (Finistère)